



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/468
25 juin 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 24 JUIN 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'OUGANDA AUPRÈS
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Me référant à votre récent entretien avec S. E. M. Perezzi Karukubiro Kamunanwire au sujet d'une prétendue attaque sur Bunagana, et après avoir consulté les autorités compétentes, j'ai l'honneur de vous informer que l'Ouganda est convaincu que la question du déploiement d'observateurs des Nations Unies le long de notre frontière avec le Zaïre ne se pose pas, car les actuels événements dans ce pays constituent une affaire purement intérieure.

Comme le Ministère de la défense l'a déclaré sans ambages, l'Ouganda n'a absolument rien à voir avec ce qui se passe au Zaïre et considère que les revendications sans fondement d'un État Membre quelconque ne sauraient en soi justifier le projet de déploiement d'observateurs le long de ses frontières avec un autre État.

Je tiens une fois de plus à préciser la position de mon pays quant à une conférence régionale organisée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) au sujet des problèmes de la sous-région.

Comme nous l'avons déclaré à diverses reprises et réaffirmé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies lors de son entretien avec S. E. M. Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies à New York, nous sommes d'avis que l'intervention de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine serait prématurée. Tous les pays de la sous-région partagent ce point de vue.

L'Ouganda prend activement part à une initiative régionale sous les auspices des médiateurs, les présidents Carter, Nyerere et Touré. Ce processus que tous les intéressés souhaitent voir aboutir est toujours en cours.

Je vous serais obligé de faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) SEMAKULA KIWANUKA
